

## Exemption à l'augmentation des loyers des citoyens seniors

INSTRUCTIONS DE RENOUELEMENT DANS LE CAS D'UN APPARTEMENT DONT LE LOYER EST RÉGLEMENTÉ SELON LE SYSTÈME « RENT CONTROL »

Veillez compléter, mais ne pas soumettre avec votre demande

### Êtes-vous éligible au renouvellement des droits SCRIE ?

Veillez répondre aux questions suivantes :

Résidez-vous toujours à la même adresse ?

Oui  Non

Est-ce que vos revenus de foyer pour l'année 2015 (reçus par vous et par les membres de votre foyer) sont de 50.000 \$ ou moins, une fois les déductions admissibles faites ?

Oui  Non

Est-ce que votre loyer représente plus d'un tiers de vos revenus mensuels ?

Oui  Non

*(S'applique uniquement si vos prestations SCRIE ont débuté après le 1 juillet 2015)*

**Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions, veuillez poursuivre avec la demande de renouvellement.**

**Votre demande de renouvellement doit être déposée dans les six mois suivants la réception de l'avis de renouvellement. Si vous avez besoin de plus de temps ou si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter la section Questions fréquemment posées (FAQ) pour connaître les autres options disponibles.**

Si vous avez besoin d'un hébergement qui peut accommoder les personnes souffrant d'un handicap ou qui nécessitent des soins médicaux afin de présenter une demande et de recevoir un service ou bien de participer à un programme offert par le Ministère des Finances, nous vous invitons à contacter le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap via le 311.

### Votre demande ne peut être traitée si les éléments suivants ne sont pas remplis :

- ✓ La section des revenus du ménage (Section 3) doit être entièrement remplie.
- ✓ La demande de renouvellement doit être signée (Section 5).
- ✓ Les justificatifs de revenus pour TOUS les membres de votre foyer, y compris pour vous, pour l'année civile 2015

### Les documents complémentaires à joindre à la demande, le cas échéant.

- ✓ Si disponible, vous devez soumettre un document « Notice of Maximum Collectible Rent », Formulaire RN-26 pour l'année 2015 et 2016, ainsi qu'un Formulaire N° RA33.10 « Owner's Report and Certification of Fuel Cost Adjustment » pour l'année 2015 et 2016. Si vous n'avez pas encore reçu ces deux formulaires, veuillez déposer votre demande de renouvellement avec les informations sur les revenus du ménage afin que votre demande puisse être traitée. Veuillez soumettre les formulaires complémentaires une fois qu'ils sont disponibles.
- ✓ Si votre loyer a augmenté en raison de gros travaux de rénovation (Major Capital Improvement) (MCI), veuillez fournir l'Ordre d'acceptation provenant de la Division of Homes and Community Renewal (DHCR).